



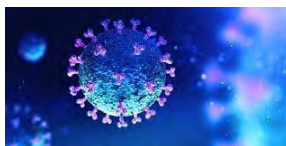
ÇA S'EST PASSÉ EN AVRIL

Au sein de la commune

07/04/22 - une convention de partenariat a été signée entre la commune et la mutuelle AXA, afin de proposer une offre promotionnelle aux habitants de Bignoux ayant leur résidence principale sur la commune. Cette opération est appelée « Offre Promotionnelle Assurance Santé pour votre commune » et propose des conditions tarifaires promotionnelles. Une réunion d'information aura lieu très prochainement.



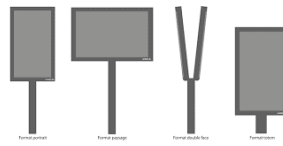
10 et 24/04/22 - Élection Présidentielle



08 au 15/04/22 - Fermeture de la mairie pour COVID



12/04/22 - Vote du Budget par le Conseil Municipal



14/04/22 - Installation du panneau lumineux

22/04/22 - Commémoration des victimes de la déportation



Au sein de Grand-Poitiers

04/22 : Commission Générale des finances - Conseil communautaire Orientations budgétaires.

REPAS DU 1^{ER} AVRIL à LA CANTINE

Audrée et Marie-Paule à l'occasion du 1^{er} avril ont confectionné pour les enfants de la cantine un repas sur le thème du poisson d'avril, blinis au poisson en entrée, cannellonis au poisson et gâteau poisson au chocolat en dessert !! Un vrai régal pour les yeux et pour les papilles.

Merci à elles 2 pour leurs idées qui font le plus grand bonheur des enfants de l'école.



Le maire vous emmène tous les mois à la découverte d'une entreprise ou d'une association de la commune. Ce mois-ci il s'agit de : Madame Isabelle LEROUX - Professeur de yoga 78 route de Château Fromage - 86800 BIGNOUX- 07 87 88 56 49

Madame LEROUX travaillait dans un IME jusqu'en 2017, mais participait en parallèle à une formation pour devenir professeur de yoga, de 2014 à 2018. Elle suit régulièrement des formations depuis 2018 afin de se tenir au courant des évolutions.

En 2018, elle décide de restaurer une ancienne grange sur Château Fromage et demande à l'association VMS (Vienne Moulière Solidarité) et l'entreprise de monsieur TRICOT de Bignoux de l'aider à réaliser ses travaux. L'idée était de se sentir bien dans cette grange avec de beaux matériaux écologiques, nobles et naturels.

Grange baptisée en juin 2018 par Maître Yogi Babacar KHANE qui a créé une école de yoga à Dakar en 1960.

Madame LEROUX souhaiterait développer le yoga sur chaises. Le yoga permet de travailler l'ensemble du corps, la souplesse et la respiration.

Elle donne des cours sur Bignoux, Lavoux, Montamisé et Migné-Auxances, mais reçoit aussi dans « La Grange Ô Yoga » par groupe d'environ 10 personnes sur différents créneaux. Chaque petit groupe aspire à la bienveillance

Madame LEROUX souhaite remercier l'association de Bignoux qui lui a fait découvrir le yoga



MAIRIE

1 rue du Bignolas
86800 Bignoux
Tél. : 05 49 61 21 91
Fax : 05 49 46 10 73
contact@bignoux.fr
www.bignoux.fr
f : @bignoux

Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi :
9h-12h & 14h-17h

Mardi : 14h-19h

ATTENTION NOUVEAUX HORAIRES MÉDIATHÈQUE

Tél. : 05 49 37 86 27
biblio_bignoux@yahoo.fr
Permanence d'accueil :

Mercredi : 10h-13h & 14h-19h

Vendredi : 15h-18h

samedi : 10h-12h

ÉCOLE PUBLIQUE

Tél. : 05 49 61 21 53
site.ac-poitiers.fr/bignoux/

CANTINE ET GARDERIE

Tél. : 05 49 61 35 40

DÉCHÈTERIES :

Bonnes

Lundi, Mardi et Vendredi :

14h-17h45

Mercredi et Samedi : 8h-11h45

Sèvres-Anxaumont

Lundi, Mardi : 8h-11h45

Mercredi, Jeudi et Samedi :
14h-17h45

Saint-Julien l'Ars

Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 8h-11h45 & 14h-17h45

Jeudi : 8h-11h45

Mise en Page :
Vanessa Valade
Responsable de la publication :
Emmanuel Bazile

La G@zette du Bignolas

Mai 2022

Édito du Maire

Chères Bignolaises, Chers Bignolais,

Le vote d'un budget est toujours un moment important dans la vie communale, coïncidant avec l'arrivée, tant attendue, des beaux jours.

Les élus du Conseil Municipal ont été amenés à voter le budget primitif le mardi 12 avril 2022. Un budget adopté, comme l'année passée, avec un vote favorable à l'unanimité.

Dans un contexte difficile, exigeant une maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et d'investissement, nous avons fait, une nouvelle fois cette année, le choix de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux.

Nos priorités seront donc de sécuriser, de restaurer, de réhabiliter, de mettre en conformité et, comme stipulé lors de notre campagne électorale, de proposer des équipements nouveaux sur la route de Poitiers, à l'entrée de la commune, à savoir pôle commercial, pôle médical, logements seniors et une cinquantaine de lots pour de l'habitat individuel.

Tous les efforts réalisés depuis notre arrivée pour redynamiser la commune et pour mener une gestion saine et rigoureuse du budget communal devront se poursuivre tout au long du mandat.

L'équipe actuelle, depuis son élection, s'engage à demander un grand nombre de subventions pour la réalisation de ses projets. Pour l'année 2022, c'est à ce jour déjà plus de 135 000 € de subventions qui nous sont attribués.

Un exemple : pour le panneau lumineux, l'application mobile et l'écran pour l'affichage légal prochainement installé (début mai) sur la façade de la mairie, nous avons obtenu 80 % de subventions (Plan de Relance de l'Etat), dépenses pour lesquelles nous récupérerons la TVA dans deux ans.

Tout cela pour vous exposer que la municipalité actuelle, tout en voulant redynamiser la commune et en ayant de nombreux projets, reste très vigilante concernant les dépenses pouvant impacter le budget de ses habitants.

Bien à vous,

Emmanuel BAZILE.
Maire

PANNEAU LUMINEUX

Comme vous avez pu le constater nous avons un nouveau panneau lumineux mais aussi une nouvelle application **CITYALL**.

Vous pouvez la télécharger gratuitement sur vos smartphones et vous serez ainsi avertis de toute l'activité de la commune en temps réel.



RAPPEL

INSCRIPTION SCOLAIRE :

Votre enfant doit rentrer à l'école au mois de septembre 2022. N'oubliez pas de vous adresser à la mairie afin de retirer le dossier d'inscription scolaire.



RAPPEL

CONCOURS PHOTO



La commune lance un concours photo réservé aux habitants de la commune.

Le thème est libre mais doit être en rapport avec la commune (animaux, végétaux, patrimoine, habitants...)

3 photos au format JPEG de bonne résolution par participant maximum.

Elles devront être envoyées à la mairie à contact@bignoux.fr au plus tard le 31.08.2022

La photo gagnante sera en couverture de l'agenda et sur le nouveau site et recevra un prix d'une valeur de 100€, la seconde un prix d'une valeur de 50€ et la troisième un prix

d'une valeur de 25€.

Inscription au concours obligatoire (avec cession de droit d'auteur et droit à l'image) à faire en mairie ou par demande à contact@bignoux.fr.

UN JEUNE BIGNOLAIS MÉDAILLE D'OR !!

Monsieur le Maire et son conseil municipal souhaitent féliciter Valentin BEZ, un jeune bignolais, qui vient d'être récompensé pour un travail de recherche en biologie.

Valentin est élève au lycée Camille Guérin de Poitiers. En collaboration avec son professeur Monsieur Coronas, toute l'équipe de labo et sa camarade Céleste, ils viennent d'être récompensés pour un travail de recherche en biologie sur les plantes et les insectes. La thématique des olympiades de cette année portait sur « la communication dans le monde vivant ». Le concours consistait à la mise en place d'un projet scientifique en groupe de deux ou quatre élèves incluant la réalisation d'épreuves pratiques. Ils se sont penchés sur la communication entre la plante et l'insecte à travers la couleur et les odeurs. Le projet a nécessité une quarantaine d'heures de travail.

Après avoir été élu pour représenter l'académie de Poitiers, Valentin a participé à la finale nationale qui se déroulait à Toulouse le 9 avril.

Après une soutenance devant un jury de 5 membres parmi lesquels des enseignants, enseignants-chercheurs et sponsors financiers de l'évènement, ils ont reçu la médaille d'or ainsi que plusieurs cadeaux.

Bravo Valentin, notre belle commune est très heureuse et fière de te compter parmi ses habitants !!



Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, il nous a donc semblé important de remettre une carte cadeau et un stylo avec le logo de la commune à Valentin.

N'hésitez pas à comprendre le travail de Valentin en vous connectant au lien ci-dessous :

<https://www.ac-poitiers.fr/olympiades-nationales-de-biologie-les-laureats-sont-des-eleves-de-l-academie-de-poitiers-123768>

Le Carré Vert

DÉPÔT SAUVAGE

L'équipe de ramassage et la municipalité déplorent une nouvelle fois un dépôt sauvage d'ordures.

La municipalité se réserve le droit de porter plainte.

Nous vous rappelons que pour le bien de tous, il est nécessaire de déposer vos encombrants directement en déchetterie et non dans la nature !



RANDONNÉE

Le club cyclo CHASSENEUIL VÉLO ANIMATION organise le **dimanche 22 mai** une randonnée cyclos et pédestre, vous serez donc susceptible de rencontrer plus de vélos et de marcheurs cette journée-là.



Le « Carrefour des Âges » est en mesure de vous proposer les activités suivantes :

Carrefour des Âges

- Initiation à l'informatique : tous les lundis de 14 h à 16 h à la salle socioculturelle (séances animées par 2 bénévoles) ;
- La marche « Les Flâneurs Bignolais » : tous les mardis et jeudis à partir de 9h l'hiver et 8h30 à partir du mois de mai. Rendez-vous au parking de la salle socioculturelle ;
- Art floral : une fois par mois le jeudi à 19h à la salle socioculturelle ; le tarif est de 26 € par séance (les fournitures étant incluses) ;
- Couture, broderie, crochet... tous les vendredis de 14h30 à 18h ;
- Un atelier jeux de société le mardi après-midi, tous les 15 jours ;

Pour y participer, il vous appartient de vous acquitter de la cotisation annuelle de 16 euros auprès de Jacques ROCHE au 06.09.52.04.95.

Par ailleurs, nous organisons une sortie le 21 septembre 2022, Croisière/déjeuner sur la Charente (amis et famille sont les bienvenus) au prix de 79 €. Ce prix comprend : le voyage en autocar grand tourisme, la visite de cave et dégustation, le déjeuner avec boissons et la croisière sur la Charente en bateau électro-solaire. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Jacques ROCHE au 06.09.52.04.95.

LES POTINS DU PATRIMOINE

Le mois de Mai, la Lune Rousse et les Saints de Glace.

Beaucoup de fleurs en Mai, bel été assuré. Le mois de Mai est le mois des fleurs.

Mai gai et venteux, annonce un fécond et gracieux.

Le 1^{er} Mai est la fête du travail et du printemps. La tradition populaire veut qu'on offre un brin de muguet comme porte-bonheur. Dans le symbole des fleurs, le muguet exprime la coquetterie discrète : un bouquet de muguet offert à la bien-aimée lui signifie : « rien ne vous pare mieux que votre beauté ».

Mais en mai que peut-il encore se passer ?

Certaines époques de la lune, notamment près de Pâques, sont considérées comme dangereuses. La lune qui suit Pâques est dite « Rousse » : une gelée risque de brûler les jeunes pousses.

Que penser de la lune Rousse ?

Chaque année elle fait beaucoup parler les jardiniers. Rappelons qu'elle est conditionnée par la fête de Pâques, pour sa position sur le calendrier. On sait que l'année lunaire comporte 13 lunes mais que notre

calendrier n'a que douze mois, d'où le casse-tête des savants pour l'établissement d'un calendrier équilibré. Généralement, le jour de Pâques se situe le 3^{ème} dimanche de la 3^{ème} lune de l'année (la lune qui se présente sous la forme d'un rond noir). Sauf lorsque l'année comporte 13 lunes, comme cette année, Pâques se trouve donc le 3^{ème} dimanche après la 4^{ème} lune. On retiendra donc que cette année elle a débuté le 18 avril et se terminera le 29 avril. C'est une période pendant laquelle les nuits sans nuage et par ciel clair il existe des risques de gelées.

Selon un dicton populaire : « quand la lune rousse est passée, on ne craint plus les gelées ». Vous pouvez continuer vos semis de pleine terre....

Mais attention également aux Saints de glace dont on dit « qu'au printemps, ils ramènent l'hiver ! ». St Mamert, St Pancrace et St Servais dont les noms ont disparu du calendrier étaient fêtés les 11, 12 et 13 Mai. La tradition veut que les jardiniers considèrent qu'il est prudent d'attendre que ces dates soient passées avant de faire les plantations et qu'après le 13 mai les gelées ne seront plus à craindre.

Suivons donc les conseils de nos anciens et fions nous à la lune !

PATRIMOINE BIGNOLAIS SORTIE DÉCOUVERTE

Les membres de l'Association du Patrimoine Bignolais vous invitent à visiter le **village de Château-Fromage le dimanche 22 mai 2022.**

Départ parking de l'école à **9h30** (véhicules prévus).

COMITÉ DES FÊTES

Après 2 années difficiles, le Comité des Fêtes organise son **vide-grenier le dimanche 19 juin 2022** toute la journée autour de la salle socio-culturelle.

Restauration et buvette sur place.

DÉFILÉ DE PRINTEMPS DES ENFANTS



Le défilé de printemps des enfants, dans les rues de Bignoux aura lieu le **vendredi 6 mai de 14h30 à 15h30.** Venez nombreux pour les encourager.

PARCOURS INTERACTIF
AU PROFIT DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JACQUES-YVES COUSTEAU DE BIGNOUX

Forêt Domaniale de Moulière
Pour en apprendre plus sur l'écologie et la forêt

Départ : préau de l'école primaire de Bignoux

DIMANCHE 22 MAI 2022
départ de 14h00 à 14h45

4€/adulte
Gratuit -12 ans

2 parcours possibles :
5 km et 8 km

TOMBOLA avec de nombreux lots : Hoverkart, ...

ZOO PALMYRE, KINO CLUB, GRAND MAGASIN, JOUECLUB, UT GEA, FUTURSCOPE, ASTUCES, GRAND POITIERS